

# Séance d'information au sujet du défi

## Continuer le processus de la conception d'un modèle

Au début de ce processus, le ministre Duguid a demandé à un organisme tiers, un groupe d'organisations ou une association de personnes de relever le défi de concevoir un modèle d'homologation de l'accessibilité, puis de le mettre en œuvre.

Depuis ce moment-là :

nous avons entendu parler de plus de 200 personnes et organisations au sujet des obstacles et des défis inhérents à l'accessibilité en Ontario, notamment :

- des personnes aux capacités diverses;
- des membres du milieu de l'accessibilité, des secteurs sans but lucratif, de la défense de la cause, de l'éducation, du design, des affaires, des municipalités, de la santé et du secteur public général;
- à la lumière de la rétroaction de ces personnes et secteurs, plus de 75 personnes relevant de cinq groupes de travail ont formulé des recommandations sur la façon dont un modèle d'homologation ou un modèle de reconnaissance pourrait permettre de relever ces défis.

En vous servant des commentaires déjà reçus et de ceux que nous recevrons encore, vous pourrez prendre les mesures nécessaires pour concevoir un modèle d'homologation de l'accessibilité.

## Objectifs de cette phase

Cette phase est destinée aux organisations, aux particuliers ou aux associations qui s'intéressent au développement d'un modèle éventuel.

Il s'agit de l'occasion :

- de formuler votre idée en vue de la conception et de la mise en œuvre d'un modèle d'homologation à la lumière des recommandations des groupes de travail et de la rétroaction du public;
- de collaborer avec d'autres organisations et personnes qui ont des idées qui s'harmonisent avec la vôtre;
- d'afficher votre idée publiquement sur [certifiepouracces.ca](http://certifiepouracces.ca) pour recevoir les commentaires d'une vaste gamme de secteurs et de personnes sur votre prototype de modèle.

Ce processus ne :

- donnera pas lieu à un leader ou à un modèle d'homologation « gagnant »;
- vous imposera pas de formuler une proposition complète ou détaillée;
- se traduira pas par une seule recommandation au gouvernement.

## Principes directeurs du prototype de modèle

D'après les discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant, certains principes généraux et certains principes propres au domaine visé s'appliquent à une gamme de modèles d'homologation de l'accessibilité potentiellement viables.

Voici ces principes généraux :

- le modèle devrait être simple, compréhensible et facile d'emploi pour les entreprises, les organisations et d'autres membres de la communauté;
- le modèle devrait être inclusif des personnes de tous âges et de toutes capacités, puis être adaptable aux entreprises de divers types et tailles;
- le modèle permettra de sensibiliser les entreprises et le grand public aux pratiques exemplaires en matière de conception inclusive et d'expérience de la clientèle;
- le modèle prêtera son appui aux entreprises qui s'investissent sérieusement dans l'apprentissage, dans l'amélioration en fonction des pratiques exemplaires, dans l'inclusion et dans l'innovation en matière d'accessibilité et d'expérience des utilisateurs.

## Principes de conception du modèle

- Le modèle sera conçu autour de quatre grands piliers : l'éducation, l'évaluation, l'homologation et la reconnaissance.
- Ce modèle sera un « modèle hybride » qui alliera les commentaires de la communauté à une structure organisationnelle et qui permettra d'établir des étalons de mesure, de contrôler les ressources, de décerner l'homologation et de surveiller l'efficacité du programme.
- Ce modèle permettra d'évaluer le rendement des entreprises pour ce qui est de répondre aux besoins de la communauté et non pas pour ce qui est des aspects techniques.
- Le modèle devra faire appel à la reconnaissance du public à trois niveaux ou à des niveaux progressifs, et celle-ci devra être réévaluée sur une base périodique.
- S'il y a des frais de service, ils seront proportionnels à la taille et à la capacité des entreprises, en fonction d'un système à trois niveaux.
- Le modèle commencera à petite échelle. Il y aura des essais pilotes au sein d'une communauté ou d'un secteur spécifique, et ensuite, d'autres secteurs seront visés, en fonction de la rétroaction des utilisateurs.

## Principes de participation de la communauté

- La norme de rendement digne de reconnaissance sera fondée, en grande partie, sur l'expérience vécue, en fonction de la rétroaction de la communauté et de la

recherche en fonction des résultats, en collaboration avec les entreprises et les municipalités participantes.

- La rétroaction de la communauté sera recueillie et rendue publique grâce à diverses plateformes, ce qui comprendra une option pour les entreprises de donner des commentaires à propos de leurs propres défis et progrès en matière de mise en œuvre de l'accessibilité.
- La rétroaction de la communauté sera rapportée aux entreprises, aux organisations et aux leaders de l'homologation afin d'éclairer, d'évaluer et de mettre à jour continuellement les normes d'excellence.
- Le programme d'homologation devrait être doté d'un carrefour ou d'une plateforme de ressources et d'initiatives permettant de partager les connaissances, de renforcer la communauté et de cerner les interdépendances.
- La communauté ou le secteur choisi pour le projet pilote sera choisi en fonction de la diversité des entreprises et des organisations, pour que le plus grand nombre de types et de tailles d'entreprises et d'organisations possible soit représenté.

## Principes juridiques et de leadership

### Principes juridiques

- L'homologation ne doit ni ne devrait se traduire par des activités d'application de la loi ou de conformité, ou remplacer de telles activités. Cette responsabilité incombe au gouvernement, et cela ne doit pas changer.
- Les organisations faisant l'objet d'une obligation devraient se conformer à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et au Code des droits de la personne de l'Ontario comme conditions à l'homologation.
- Le modèle et tout le matériel connexe seront élaborés et mis en œuvre en même temps dans les deux langues officielles et dans d'autres formats d'accessibilité.

### Principes de leadership

- Le modèle de leadership doit avoir un caractère coopératif et faire appel à plus d'une organisation, en plus de présenter des liens à une vaste gamme de communautés et d'organisations représentatives de personnes de tous âges et de toutes capacités.
- Le leadership et la gouvernance régissant le modèle seront séparés et distincts, puis seront dotés d'une structure d'obligation de rendre compte coopérative, représentative et transparente qui sera indépendante du leadership, ce qui permettra de faire l'évaluation continue du modèle.
- Le programme devrait collaborer avec des organismes de coordination, dont des chambres de commerce et des associations professionnelles, pour organiser des partenariats et des mentorats qui rehaussent la capacité de chaque organisation.

## Préparation du prototype du modèle

Chaque organisation intéressée devra soumettre un prototype de modèle de deux à quatre pages comportant les caractéristiques suivantes :

- une vision, une conception et une étendue claires menant à un modèle d'homologation de l'accessibilité viable;
- la considération des risques et des dépendances inhérents à la mise en œuvre de ce modèle.

Le prototype du modèle doit tenir compte de ce qui suit :

- la discussion de la phase 1, telle que résumée dans le rapport final de la phase 1;
- les recommandations des groupes de travail et le cadre du modèle recommandé;
- les commentaires à l'égard du rapport final de la phase 1 et les recommandations des groupes de travail, obtenus par l'intermédiaire de certifiepouraccs.ca et d'autres réseaux, s'il y a lieu;
- l'expertise, les pratiques exemplaires, les connaissances et l'expérience vécue.

Les prototypes du modèle seront affichés dans certifiepouraccs.ca pendant une période de deux semaines afin que le grand public puisse y jeter un coup d'œil et formuler ses commentaires.

## Critères des prototypes du modèle

Ce prototype du modèle comprendra :

- le nom du leader proposé (ou, s'il s'agit d'un consortium, les leaders des partenaires);
- un aperçu de votre prototype de modèle;
- la confirmation du fait qu'il cadre avec les recommandations du groupe de travail et la rétroaction du grand public, ce qui comprend également les critères énoncés dans l'ordre de priorité et un bref raisonnement;
- des considérations en matière de mise en œuvre, y compris la capacité organisationnelle nécessaire à la mise en œuvre et au maintien du modèle.

Le modèle de prototype ne :

- dépassera pas quatre pages;
- présentera pas de coûts détaillés;
- fournira pas d'échéancier ou de détails logistiques détaillés à l'égard de la mise en œuvre.

## Ressources

Nous fournirons :

- un gabarit de prototype de modèle;
- le rapport final de la phase 1;

- les recommandations des groupes de travail et le cadre du modèle recommandé;
- du soutien et des renseignements continus.

Toute question, demande ou rétroaction doit être envoyée à Sarah Wilson à [sawilson@Deloitte.ca](mailto:sawilson@Deloitte.ca) afin qu'elle puisse les acheminer aux personnes concernées.

## Échéancier

- Recommandation des groupes de travail affichée dans [certifiepouraccs.ca](http://certifiepouraccs.ca) : le jeudi 17 mars
- Examen public des recommandations des groupes de travail : du jeudi 17 mars au jeudi 31 mars
- Prototypes de modèle affichés dans [certifiepouraccs.ca](http://certifiepouraccs.ca) : le jeudi 7 avril
- Examen public et commentaires sur les prototypes du modèle : du jeudi 7 avril au jeudi 21 avril
- Rapport final affiché dans [certifiepouraccs.ca](http://certifiepouraccs.ca), comprenant un résumé de la méthodologie, des prototypes du modèle et de la rétroaction reçue : le vendredi 29 avril

Remarque : Veuillez prévoir jusqu'à quatre jours ouvrables pour la traduction et l'affichage de l'information dans [certifiepouraccs.ca](http://certifiepouraccs.ca).

## Prochaines étapes

De votre côté

- Passer en revue le rapport de la phase 1 et les recommandations des groupes de travail.
- Surveiller la rétroaction en ligne à l'égard du rapport et des recommandations.
- Envoyer le prototype de modèle par courriel à Sarah Wilson à [sawilson@Deloitte.ca](mailto:sawilson@Deloitte.ca) d'ici le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 17 h 00.

Du côté du processus

- Deloitte préparera un rapport, à afficher dans [certifiepouraccs.ca](http://certifiepouraccs.ca), présentant le résumé des prototypes du modèle et la rétroaction reçue.
- Ce rapport sera également envoyé à la Direction générale de l'accessibilité à des fins de considération pour le soutien d'un modèle d'homologation et d'un leader.

## Personnes-ressources-clés

Don Lenihan – Animateur en chef – [don.lenihan@canada2020.ca](mailto:don.lenihan@canada2020.ca)

Tracy Orr – Animateur en chef – [trorr@deloitte.ca](mailto:trorr@deloitte.ca)

Sarah Wilson – Chef de la logistique – [sawilson@deloitte.ca](mailto:sawilson@deloitte.ca)